

Conseil Municipal du 30 septembre 2021

Compte-rendu succinct

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Marquise se sont réunis en la salle des fêtes municipale, sous la présidence de M. Bernard EVRARD, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée en date du 24 septembre 2021 et affichée à la porte de la Mairie et de la salle des fêtes.

Etaient présents : Bernard EVRARD, Jean LACROIX, Sylvie DEROUETTE, Daniel VINCENT, Sylvie CHOQUEL, Serge ALEXANDRE, Nathalie MOREAU, Daniel ANDRIEU, Marie-Claude DUTERTE, Louisa MAMECHE, Olivier LEROY, Cyril DUMOULIN, Nadège PICHON, Éric MERLIN, Christophe ROUSSEL, Olivier CLABAUT, Sylvie D'HAILLECOURT, Virginie ROUTTIER, Ingrid LOUETTE, Sophie MONTIGNY, Justine ROCHOY, Frédéric FRANCOIS, Eitel ETEKI, Alix GOUDYME

Excusés ayant délégué leur mandat : Catherine TELLIEZ à Louisa MAMECHE, Stéphane SAMBON à Nathalie MOREAU, Stéphanie LEROUX à Sylvie CHOQUEL, Giovanni FRATTINI à Bernard EVRARD, Christophe BOUTIN à Alix GOUDYME

Secrétaire de séance : Louisa MAMECHE

INSTALLATION DU NOUVEL ELU SUITE A LA DEMISSION DE M. GUY CHEMIN EN QUALITE D'ADJOINT AU MAIRE ET CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de M. Guy CHEMIN, en qualité d'adjoint et de conseiller municipal, il est procédé à l'installation de Monsieur Frédéric FRANÇOIS, suivant de la liste « Marquise dans le même élan ».

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 juin 2021

Adopté à l'unanimité.

I - ELECTIONS

1) MAINTIEN D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE ET DETERMINATION DU RANG DU NOUVEL ADJOINT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le maintien du poste d'adjoint devenu vacant et **décide** que le nouvel adjoint au Maire prendra place au même rang que l' élu qui occupait le poste devenu vacant

Pour 26 Contre 0 Abstention 3, groupe Ensemble Agir pour tous

2) ELECTION D'UN ADJOINT

L'assemblée procède à la désignation du 3eme adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat au poste : Monsieur Olivier LEROY

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 15

Monsieur Olivier LEROY ayant obtenu 24 voix, est élu en qualité de 3eme adjoint au Maire.

II- FINANCES**3) BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications budgétaires suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°2					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
Opérations réelles			Opérations réelles		
Chapitre 011 – Charges à caractère général		32 000,00 €	Chapitre 73 – Impôts et taxes		18 864,00 €
60611-026	Eau et assainissement – augmentation tarif eau + surconsommation cimetière	10 000,00 €	73223-01	Fond de péréquation	3 864,00 €
60624-020	Produits de traitement – masques + gel hydro covid-19	-10 000,00 €	7381-01	Taxe additionnelle aux droits de mutation	15 000,00 €
611-60	Contrats de prestations de services – colo QPV tout inclus (hébergement, repas, activités)	25 000,00 €			
6227-01	Frais d'actes et de contentieux – affaire la vie active	5 000,00 €			
6282-60	Frais de gardiennage (concerts – fête du terroir – forum des sports)	2 000,00 €			
Chapitre 022 – dépenses imprévues		-14 536,00 €			
022-01	Dépenses imprévues	-14 536,00 €			
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
Chapitre 042 – opérations d'ordre et de transfert entre sections		1 400,00 €			
6811-01	Dotations aux amortissements – rappel sur dotations clôture salle Simone Signoret	1 400,00 €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 864,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		18 864,00 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
Opérations réelles			Opérations réelles		
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles		1 400,00 €			
2151-822	Réseaux de voirie – suite inondations rue Jules Ferry et rue de la République	14 000,00 €			
2152-822	Installations de voirie	-24 000,00 €			
21532-811	Réseaux d'assainissement – travaux Hardenthun et le Pont Pierret	10 000,00 €			
2183-421	Matériel informatique – nouveaux ordinateurs service jeunesse	4 900,00 €			
2188-810	Autres immobilisations corporelles (pour équilibre)	-3 500,00 €			
Chapitre 950 – Opérations menuiseries		0,00 €			
21311-020	Hôtel de Ville	-13 000,00 €			
21318-421	Autres bâtiments – centre d'Ormesson	13 000,00 €			
Chapitre 953 – Opération rue Edouard Quenu		0,00 €			
21538-811	Autres réseaux – bascule sur une imputation de travaux en cours	-302 000,00 €			
2315-811	Travaux en cours installations techniques	302 000,00 €			
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
			Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections		

		28128-01	Dotations aux amortissements – rappel sur dotations clôture salle Simone Signoret	1 400,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 400,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 400,00 €
TOTAL SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	20 264,00 €	TOTAL SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT		20 264,00 €

4) VENTE DE LA MAISON 31 RUE ARISTIDE BRIAND

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la vente de la maison sis 31 rue Aristide Briand au montant plancher de 153 000 € net vendeur.

Pour 28 Contre 0 Abstention 1, Éric MERLIN, Groupe Marquise dans le même élan

5) PLAN DE RELANCE – CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE – APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Approuve le projet d'équipement ainsi que son plan de financement,

Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention de l'Etat au titre du plan de relance continuité pédagogique en répondant à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et à signer la convention avec l'académie de Lille.

6) PLAN FRANCE RELANCE – CONVENTION DE SUBVENTION AU TITRE DU FINANCEMENT D'UN POSTE DE CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Approuve le dispositif pour le recrutement d'un conseiller numérique France Service.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec la caisse des dépôts et consignations pour le compte de l'Etat.

III- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7) ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA FDE62 POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIÉS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés en matière d'efficacité énergétique coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 27 mars 2021 et décide d'adhérer au groupement

Note que la participation financière de la commune de Marquise est fixée et révisée conformément à l'article 7 de l'acte constitutif

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes

8) ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA FDE62 POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIÉS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés, coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 27 mars 2021 et décide d'adhérer au groupement

Note que la participation financière de la commune de Marquise est fixée et révisée conformément à l'article 7 de l'acte constitutif

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes

V. PERSONNEL MUNICIPAL

9) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant les avancements de grades et les nécessités de service,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, approuve la création de neuf emplois au 30/09/2021 :

* Un emploi d'adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

* Un emploi d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

* Un emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

* Six emplois d'adjoints techniques principaux 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

10) CONTRAT DE PROJET – CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT DE CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, approuve la création d'un emploi non permanent de conseiller numérique France Service, à compter du 1^{er} novembre 2021.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 10



Le Maire,

Bernard EVRARD